Le May Infos

Site de la commune : www.lemaysurevre.com

Sommaire

Pages 2 et 3
Les décisions municipales
L'Evre en restriction
Le fauchage raisonné
État civil

Pages 4 et 5
Plan d'urgence canicule
Améliorez votre habitat
Bienvenue : nouveaux commerces
Opération vacances tranquilles
Brèves

Pages 6 et 7
Les animations d'été pour les enfants de 3 à 18 ans
Brèves

Pages 8 et 9
Présence verte : téléassistance
Initiation au secourisme
Boissons alcoolisées
Brèves

Pages 10 et 11
La BF dans le bon tempo
A vos agendas !
Carisport
Brèves

Pages 12 et 13
École Notre-Dame
École Jean-Moulin
Brèves

Pages 14 et 15
Collège Saint-Joseph
Conseil des jeunes
Club des Jours Heureux
Brèves

Page 16
Retour sur...

Le mot du Maire

Nouvelle présentation

Votre magazine Le May Infos change de formule avec ce numéro. Nous l'avons voulu plus aéré, plus en prise avec les prochains évènements. Nous souhaitons qu'il réponde ainsi davantage à vos attentes. Vos avis seront les bienvenus.

Patrimoine

2011 se veut l'année de la conservation de notre patrimoine. Les nombreux travaux qui doivent être engagés, notamment le presbytère et la poste, sont encore en attente de décisions de subventions. Cela ne saurait tarder…

Amélioration de l'habitat

Étant en charge du dossier habitat auprès de la Communauté d'Agglomération du Choletais, je me réjouis que de nombreux maytais aient été nombreux à se renseigner et monter des dossiers d'aide à l'amélioration de leur logement. C'est une véritable opportunité qu'il est encore possible de saisir pendant deux ans *(plus d'informations page 4 de ce magazine)*.

Félicitations et remerciements

En ce mois de juin, je tenais à féliciter notre Batterie Fanfare pour son nouveau titre de championne de France. De même, je voulais remercier tous les bénévoles du Week-End Jeunesse qui, malgré la pluie, attendue par tous, ont pu nous offrir un bon moment de détente.

Alors profitons de cet été et bonne lecture à tous…

Alain PICARD

Toutes les infos sur...

➢ **Les animations d'été pour les enfants...**
pages 6 et 7

➢ **Carisport...**
page 11

Les décisions municipales

Conseils municipaux des 14 avril et 26 mai

Le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (P.A.V.E.)

Qu'est-ce que c'est ?

Un groupe de conseillers municipaux a identifié les travaux à réaliser, dans la commune, pour permettre aux personnes handicapées en fauteuil d'accéder à tous les établissements publics.
Ce projet a pu être élaboré avec le concours de la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Quels travaux vont être effectués ?

Les principaux travaux seront essentiellement effectués sur les trottoirs (plans inclinés). Une proposition est faite de réaliser une circulation à sens unique, rue du Stade, et une double circulation pour les vélos avec piste cyclable.
Pour les personnes en fauteuil, des accès difficiles sont constatés, notamment dans certaines allées du cimetière et sur le chemin menant à l'étang de la Sablière. Des travaux permettront d'améliorer ces accès.

Délais et coûts de ces travaux

Cette mise en conformité se fera progressivement pour se terminer en 2020. Le coût estimatif de cette opération s'élève à 234 600 € HT.

Délégation de Service Public (D.S.P.) du Maytiss'bar

La convention avec Ludovic Le Dain s'achève le 31 août 2011.
Conformément à la réglementation en matière de Délégation de Service Public, une procédure de mise en concurrence simplifiée a été engagée. A l'issue d'une publication dans la presse locale, la seule candidature de Ludovic Le Dain a été déposée. Le Conseil donne un avis favorable à une nouvelle convention avec Ludovic Le Dain.

Indemnité de fonction au premier adjoint

La nomination de Jérémie DEVY et de Christian DAVID en tant qu'adjoints et d'Edmond CHUPIN comme conseiller municipal délégué, permet de faire l'"économie" d'une indemnité de conseiller délégué (indemnité brute de 148.26 €). Le Maire décide alors d'accorder à Hubert DUPONT, 1er adjoint, une indemnité de fonction basée sur 88.72 % de l'indemnité maximale que peut percevoir un adjoint.

Eclairage public

Rue Honoré-Neveu

Le Conseil Municipal a signé une convention de servitude avec Sèvre-Loire Habitat pour que des luminaires d'éclairage public soient fixés sur les façades des locatifs rue Honoré-Neveu (aux numéros 13, 15 et 17).

Rénovation de lanternes

Un crédit de 55 000 € a été ouvert au budget pour le remplacement de lanternes d'éclairage public et sécurisation des mâts.
40 lampadaires de "type boule" vont être remplacés par des lanternes led favorisant une économie d'énergie.
Le SIEML (Syndicat d'Électricité de Maine & Loire) participe à hauteur de 14 000 €.

Nouveaux tarifs

Restaurant scolaire :

Une augmentation de 0.10 € par repas sera appliquée à compter du 1er septembre 2011.
Les tarifs seront les suivants :
Maternelle : 3 €
Élémentaire : 3.35 €
Collège : 3.45 €
Enseignant : 6.35 €.

Photocopies et télécopies :

A compter du 1er septembre 2011, une régie de recette va être instaurée et les tarifs suivants seront applicables :

Photocopie (en noir et blanc)

pour les particuliers :

A4 recto :	0.20 €
A4 recto-verso :	0.25 €
A3 recto :	0.25 €
A3 recto-verso :	0.30 €

pour les associations :

A4 recto :	0.10 €
A4 recto-verso :	0.15 €
A3 recto :	0.15 €
A3 recto-verso :	0.20 €

Télécopie

Envoi en région choletaise : 0.50€/feuille
Ailleurs en France : 1€/feuille
À l'étranger : 2€/feuille.

Animations jeunesse cet été

Pour les animations jeunesse, les tarifs suivants ont été définis :
Accrobranche : 18 €
Océanile : 18 €
Raid VTT-kayak : 25 €
Accrobranche + paintball : 32 €
Mini-camp à la Tricherie : 45 €

Logement au-dessus de la Poste

Le logement situé au-dessus de La Poste est loué, temporairement, aux ostéopathes pour 300 € par mois.

Elections

Sénatoriales du 25 septembre

Le Conseil Municipal, réuni le 17 juin, a désigné ses grands électeurs : 15 titulaires et 5 suppléants.

Primaires du Parti Socialiste

Le Parti Socialiste demande à quelques communes de mettre à disposition des locaux et les listes électorales pour procéder aux primaires. Suite à un débat, le Conseil Municipal décide de donner une réponse négative.

Plan de circulation quartier des Lauriers

Hubert DUPONT informe du retrait du plan de circulation prévu qui ne prenait pas en compte les transports scolaires.

Budget 2011

EDF va appliquer une nouvelle taxe sur l'électricité (cf loi "NOME") ce qui entraîne un surcoût pour la commune d'environ 5500 € par an.

L'Èvre en restriction

Qu'est-ce que cela entraîne ?

Les usages non prioritaires (remplissage des piscines privées, lavage des bâtiments et voiries, arrosage des espaces verts, lavage des véhicules hors station professionnelle, alimentation des fontaines et des jets d'eau) **sont INTERDITS tous les jours de 10 h à 20 h.**

Halte au gaspillage

- un robinet qui goutte correspond à 4 litres d'eau par heure,
- un mince filet d'eau c'est 16 litres d'eau par heure,
- une chasse d'eau qui fuit correspond à 25 litres d'eau par heure soit 220 m³/an.

Fauchage au bord des routes départementales

Dans le cadre de sa politique départementale d'entretien des routes et de la mise en place de la chartre de développement durable, le Conseil Général de Maine & Loire se dote d'une nouvelle technique de fauchage raisonné.

De quoi s'agit-il ?
Il s'agit, prioritairement de préserver la faune et la flore qui vivent sur les accotements et dans les talus au bord des routes.

Quels sont les moyens mis en place ?
Cela consiste pour l'essentiel :

- à limiter le fauchage à une passe de 1.50 mètres au minimum lors de la coupe de printemps,

- à retarder le fauchage le plus tard possible lors de la deuxième coupe en juillet,

- à ne faire une troisième coupe en septembre, que si les conditions météorologiques et la croissance de l'herbe le justifient.

Comment cela se passe au May-sur-Evre ?
Pour notre commune, le fauchage se pratique différemment, en raison de la faible largeur des banquettes et des voies, afin de conserver une bonne visibilité.
Notre service voirie pratique une fauche au printemps (avril-mai) et intervient en juin avec la taille des talus, des accotements et le dégagement des carrefours. Une autre fauche des banquettes a lieu en octobre et un taillage des haies en décembre-janvier.

Principe de fauche raisonnée **:**

État civil

d'après les renseignements en notre possession

du 1er mars au 31 mai

Naissance

5 mars
Nicolaï THÉOTISTE

13 mars
Mathéo GAUTIER

24 avril
Jade POTEL

10 mai
Camille MÉTAIS

21 mai
Célestin JAUD

Mariage

21 mai
Amanda CLAINCHARD
et Anthony BIBARD

Décès

11 mars
Jean-Claude CHIRON

2 avril
Marie-Louise LE DÉVÉHAT

14 avril
Marie CHERBONNIER

31 mai
Paul CHERBONNIER

Brèves

Feu de broussailles

Un petit rappel de la réglementation, selon arrêté préfectoral, des feux de broussailles :

- il est **interdit** à toute personne d'allumer un feu en plein air :
  - du **15 février au 30 avril** et
  - du **1er juin au 15 octobre.**
- **est considéré comme "tout feu de plein air" ou "foyer à l'air libre"**, toute combustion, avec ou sans flammes apparentes, effectuée hors d'une enceinte conçue à cet usage.

Objets perdus

Régulièrement des objets (clés, lunettes, porte-monnaie…), et des vêtements sont retrouvés, notamment dans les salles de sports, et rapportés à la Mairie.
Pour tout objet perdu, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la Mairie (02 41 63 80 20).

Cartes Choletbus

Les abonnés scolaires Choletbus vont recevoir dans les prochains jours, par mail ou par courrier, un dossier d'abonnement. Ce dossier complété est à retourner rapidement à Choletbus afin de permettre la délivrance des cartes d'abonnement pour la rentrée.
Une permanence se tiendra, au May-sur-Evre, le **mardi 23 août de 17h à 19h à la mairie - salle du Conseil Municipal.** Les abonnés scolaires pourront alors retirer leur carte d'abonnement

Culture

La plaquette pour la saison culturelle 2011/2012 sortira début septembre, avec un premier spectacle programmé le samedi 8 octobre.

Plan d'urgence canicule

Dans l'éventualité du déclenchement d'un plan canicule pour l'été 2011, les communes sont chargées de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux, auprès des personnes les plus vulnérables, domiciliées sur leur territoire.

Inscrivez-vous sur le registre

Un registre est ouvert en mairie pour recenser ces habitants : personnes âgées, handicapées, isolées.

Si vous êtes dans ce cas, si vous craignez qu'un parent, un voisin, un patient puisse mal réagir à une éventuelle canicule, il vous suffit de remplir la fiche d'identification qui vous sera remise en mairie ou envoyée sur simple demande.

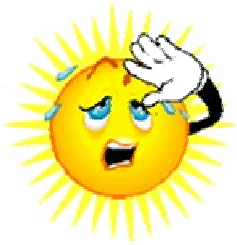

Et si vous amélioriez votre logement ?

Le Conseil Général s'associe à cette démarche en subventionnant l'installation de système de chauffage et de production d'eau chaude économe.

Subventions soumises à conditions

Ces subventions sont soumises à des conditions générales et des conditions de ressources, renseignements auprès de l'espace conseil Habitat.

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez réaliser des économies d'énergie ?

Dans le cadre de sa politique de promotion des économies d'énergie, la Communauté d'Agglomération du Choletais (C.A.C.) met en place un dispositif d'aides, en faveur des travaux d'isolation des murs, jusqu'en septembre 2013.

Espace conseil Habitat

Pour tous renseignements et pour déposer un dossier, appeler l'espace conseil Habitat au numéro vert *(appel gratuit depuis un poste fixe)* **0 800 300 132.**

Bienvenue : nouveaux commerces

La May'son des fripons

Le 30 mai, **la May'son des fripons**, dépôt-vente de puériculture, a ouvert ses portes.

la May' son des fripons
7 rue Jean-Lurçat
Le May-sur-Evre
Tél : 09 63 58 11 13
lamaysondesfripons@orange.fr
ouvert du lundi au samedi
de 9h à 11h et de 14h à 19h.

May Lunettes

Le mardi 16 août, le magasin d'optique **May Lunettes** fera son ouverture ZAC de la Contrie (Centre Commercial Intermarché).

Alternative Home-stager

Vous souhaitez vendre votre maison au plus vite, et sans baisser le prix !

Le Home-staging est la solution.

Nous vous aidons à mettre votre intérieur en valeur, sans rénovation coûteuse.

Contactez Alternative Home-stager au 06 77 05 29 87 ou www.alternative-home-stager.fr

Opération vacances tranquilles

Vous avez peur de partir en vacances…
Inscrivez-vous à l'opération tranquillité vacances !

Pour éviter les visites indésirables dans votre résidence pendant les vacances, voici un rappel de quelques règles de sécurité.

- fermez et verrouillez toutes les issues y compris les fenêtres,
- n'évoquez pas votre absence prolongée sur votre répondeur téléphonique,
- prévenez vos voisins pour leur demander de surveiller votre habitation et vider régulièrement votre boîte aux lettres.

Signalez votre absence auprès de la Gendarmerie

Vous pouvez signaler votre absence à la Gendarmerie de Saint-Macaire-en-Mauges.
Vous y remplirez un document avec vos coordonnées et vos numéros de téléphone afin de vous joindre en cas de problème.

La Gendarmerie déménage

A compter du 29 juin, la Gendarmerie de Saint-Macaire-en-Mauges déménage allée de la Toscane (derrière la cité HLM).

La solidarité du voisinage reste le meilleur atout pour lutter contre le cambriolage.

Brèves

Inscriptions sur les listes électorales

Le calendrier électoral sera particulièrement chargé le premier semestre 2012 :

- élection du Président de la République : 1er tour le dimanche 22 avril et 2ème tour le dimanche 6 mai,
- élections législatives : 1er tour le dimanche 10 juin et 2ème tour le dimanche 17 juin.

Êtes-vous bien inscrit(e) ?

Vérifiez donc que vous êtes bien inscrit(e) sur la liste électorale du May-sur-Evre et que vous êtes inscrit(e) à la bonne adresse.

Pour vous inscrire

Pour vous inscrire, il vous suffit de vous présenter en Mairie avec une pièce d'identité (Carte Nationale d'Identité ou livret de famille) et d'un justificatif de domicile (facture, avis d'imposition…)

Vide greniers

Le 17ème vide greniers se déroulera au May-sur-Evre le dimanche 18 septembre de 8h à 18h, parking du Capitaine Humeau (derrière l'église).

Emplacement *(correspondant à une place de parking voiture)* : 5 €.

Réservations à la mairie - du mardi 23 août au mercredi 14 septembre inclus - photocopie de la carte d'identité OBLIGATOIRE lors de la réservation. Aucun règlement ne sera accepté sur place.

Juillet et août : toutes les animations pour

Pour les mois de juillet et août, la commune du May-sur-Evre propose diverses animations pour vos enfants âgés de 3 à 18 ans.

Accueil de loisirs

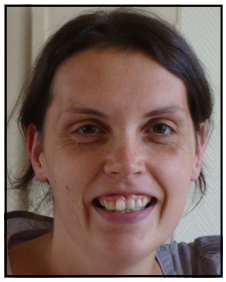

Sandra
BEN AZOUZ
Directrice
06 17 32 39 55

Pour qui ?

L'accueil de loisirs est ouvert à tous les enfants de 3 à 12 ans. Cet été, deux groupes seront créés : les loustiques (3-6 ans) et les baroudeurs (7-12 ans).

Où ?

Vos enfants sont accueillis au Parc des Sports. Sur place : étang, prairie, cabanes, potager…

Activités proposées ?

Selon les semaines, les thèmes diffèrent et les enfants pourront se divertir sur "l'art qu'est à nous", "le tour du monde", "les supers héros au pouvoir", "les animaux du monde" et même "voyager dans le temps"…
Sont également proposées des sorties, des veillées et une multitude d'activités…

Camps à Ribou

Deux camps de quatre jours au camping de Ribou sont également proposés avec au programme : balade en vélo, piscine, soirée disco…

Inscriptions

Inscriptions possibles à la journée ou à la demi-journée.
Inscriptions à l'accueil de loisirs le mercredi soir de 17h30 à 18h30.
Pour plus de renseignements, contacter Sandra BEN AZOUZ au 06 17 32 39 55.

Animations sportives

Magalie
COURANT
Animatrice
06 25 04 37 89

Pour qui ?

Pour tous les jeunes de 8 à 18 ans.

Où ?

Selon les activités, les lieux diffèrent mais elles se déroulent essentiellement aux salles de sport.

Activités proposées ?

Piscine à Glisséo, accrobranche, intervilles sportifs, patinoire, kayak, raid VTT, sports collectifs, randonnée pédestre, tournoi de just dance, roller, bowling…

Mini-camp et stages sportifs

Un mini-camp est organisé à la Tricherie (près des Herbiers) avec au programme balade en vélo, mini-golf, piscine, jeu de piste…
Des stages sportifs sur 2 jours sont également organisés avec la découverte du roller, des sports de raquette ou du kayak !

Inscriptions

À la mairie du May-sur-Evre, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30. Inscriptions possibles jusqu'au vendredi précédant l'activité (selon places disponibles).

Pour plus de renseignements contacter Magalie COURANT au 06 25 04 37 89 ou la Mairie au 02 41 63 80 20.

Espace 12/15 ans

Thomas
BROCHARD
Animateur
06 17 32 39 57

Pour qui ?

L'espace 12/15 ans, comme son nom l'indique s'adresse à tous les jeunes entre 12 et 15 ans.

Où ?

Différents lieux de rendez-vous selon les activités.

Activités proposées ?

Randonnée nocturne, soirée DVD barbecue, mini-camp à la Tricherie (près des Herbiers), Puy du Fou, Océanile, accrobranche, paintball, bowling, piscine nocturne, tir à la carabine, foot en salle, kayak… et aussi des après-midi cuisine, loto, poker, air hockey…

Chantiers de jeunes, qu'est-ce que c'est ?

Les chantiers de jeunes consis-

vos enfants de 3 à 18 ans

tent à travailler pour la commune, en échange de tickets valables pour les animations de l'espace 12/15 ans et des animations sportives. Le jeune s'engage à respecter un contrat durant la totalité du chantier.

Cet été, les chantiers proposés sont les peintures de la salle de sport n°1 et de la salle de pétanque.

Inscriptions

Inscriptions et renseignements auprès de Thomas BROCHARD au 06 17 32 39 57 ou par mail à animation@lemaysurevre.com.
Inscriptions possibles jusqu'au vendredi précédant l'activité (selon places disponibles).

Foyer des jeunes

Thomas BROCHARD
Animateur
06 17 32 39 57

La réouverture du Foyer des Jeunes est prévue pour la rentrée.

Pour qui ?

Le foyer des jeunes s'adresse aux jeunes de 15 à 18 ans.

Activités proposées ?

Malgré la fermeture du Foyer des Jeunes, des animations sont tout de même proposées durant l'été : journée au Puy du Fou, foot sur terrain synthétique, piscine en nocturne, foot en salle, tir à la carabine.

Des après-midi peinture et décoration sont également proposés.

Inscriptions

Inscriptions et renseignements auprès de Thomas BROCHARD au 06 17 32 39 57 ou par mail à animation@lemaysurevre.com.

Retrouvez la plaquette des activités et toutes les informations sur le site de la Commune : www.lemaysurevre.com

Brèves

Énergie Judo

L'Énergie Judo vous propose diverses disciplines :

- **Éveil judo** : pour les enfants de 4 et 5 ans (nés en 2006/2007),
- **Judo** pour les enfants à partir de 6 ans (nés en 2003),
- Judo adulte (au sol et sans chute),
- **Form'training** : renforcement musculaire, assouplissement, entretien cardio-respiratoire,
- **Form'seniors** (NOUVEAU) : souplesse, motricité, prévention des chutes en réactivant les mécanismes réflexes…

Inscriptions

le mercredi 29 juin
de 19h à 20h30
au cercle Jeanne d'Arc
24 rue Honoré-Neveu

Renseignements

Bruno Fleuriel
02 41 63 29 75
bruno.fleuriel@club-internet.fr
http://club.sportsregions.fr/judotaisolemay

Maisons fleuries

Le jury passera la dernière quinzaine de juillet et prendra en compte toutes les maisons, du bourg et des écarts, où les floraisons sont visibles de la rue. Aucune inscription n'est nécessaire.

Favoriser les animaux auxiliaires dans son jardin

Pourquoi ? Comment agir ? Toutes les solutions sur www.cpie.paysdesmauges.fr.

Brèves

Carte Nationale d'Identité

Les délais d'obtention sont actuellement d'un mois ½.

Pièces à fournir :

Pour une première demande ou en cas de perte ou vol de l'ancienne carte d'identité :

- une copie d'acte de naissance (à demander à la mairie du lieu de naissance),
- 2 photos d'identité récentes et identiques
- un justificatif de domicile (facture de moins de 6 mois au nom et à l'adresse du demandeur)

En cas de perte ou vol : fournir une déclaration de perte ou vol + 25 € en timbres fiscaux.

Pour un renouvellement :

- copie d'acte de naissance ou livret de famille (à préciser : la date et le lieu de naissance de vos parents),
- 2 photos d'identité récentes et identiques
- un justificatif de domicile (facture de moins de 6 mois au nom et à l'adresse du demandeur).

Chaque demandeur doit se présenter à la mairie pour les signatures et l' empreinte digitale.

Marché : nouveau commerce

Sur le marché, le 3ème mercredi de chaque mois, est présent ***"CAILLEAU confection Homme"*** - vêtements de cérémonie, ville, détente… spécialiste des grandes tailles.

Présence Verte : service de téléassistance

Présence Verte est un service de téléassistance des personnes.

Ce service d'aide à distance fonctionne 24h/24 et 7 jours/7. Son objectif est de permettre le maintien à domicile des personnes âgées, isolées dépendantes et fragiles, en toute sécurité.

Un système simple

Ce système simple d'utilisation fonctionne de la manière suivante :

1 - appel *:*
à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit, l'abonné peut lancer un appel à la centrale d'écoute de Présence Verte, simplement en appuyant sur son déclencheur (montre ou médaillon),

2 - dialogue *:*
l'abonné est immédiatement mis en relation avec un opérateur. Ce dernier écoute et identifie ses besoins afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée.

3 - interventions et secours *:*
les personnes du réseau de solidarité sont immédiatement averties. Ce réseau est constitué de 2 à 4 personnes appartenant au voisinage immédiat, aux amis ou à la famille de l'abonné, auxquelles s'ajoute le médecin traitant.

En cas de nécessité ou d'absence des personnes du réseau de solidarité, les services d'urgence sont immédiatement alertés (pompiers, SAMU).

Convention de partenariat

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) du May-sur-Evre a signé avec Présence Verte une convention. Grâce à cette convention de partenariat, vous bénéficiez d'une exonération des frais d'installation et de mise en service à hauteur de 50 % : **soit 24.50 € au lieu de 49 €.**

Des aides peuvent être attribuées dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) et par les caisses de retraites.

Renseignements

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

la Mairie (service CCAS)
02 41 63 80 20
ou
Présence Verte
02 41 31 77 00
ou
www.presenceverte.fr.

Initiation et formation au secourisme

Dans le cadre des projets jeunesse, il est proposé, aux jeunes âgés de 12 ans à 18 ans, de passer la formation de PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) afin qu'ils s'initient aux premiers gestes de secourisme.

Fin septembre

Cette formation, qui débutera fin septembre, est mise en place en partenariat avec les Pompiers du May-sur-Evre et se déroulera en 2 ou 3 sessions (10 heures).

Entre 20 et 35 €

Une participation financière, entre 20 et 35 €, sera demandée aux parents. La Municipalité prendra en charge le complément en contrepartie d'une participation du jeune à 2 ou 3 actions à définir (Téléthon, nettoyons la nature…).

Inscriptions et informations

Il est d'ores et déjà possible de vous pré-inscrire auprès de Thomas BROCHARD au 06.17.32.39.57 ou 02.41.63.80.20 ou par mail à : animation@lemaysurevre.com.

Boissons alcoolisées dans les lieux publics

Le ramassage de verres brisés, plastiques et cannettes d'aluminium, dans certains lieux publics de la Commune, connaît une augmentation sensible.

Réunion de jeunes

Certains jeunes ont pris l'habitude de se rassembler dans les lieux publics pour, entre autre, consommer des boissons plus ou moins alcoolisées.

Ces réunions viennent souvent troubler la tranquillité des riverains et donnent lieu à des désordres et dégradations de biens, publics ou privés, et mettent, avant tout, en cause la sécurité et la santé des mineurs.

Réglementation de la consommation de boissons alcoolisées

L'autorité municipale a donc décidé de prescrire des mesures réglementant la consommation de boissons alcoolisées dans les lieux publics.
Désormais, toute personne consommant des boissons alcoolisées dans un lieu public (à l'exclusion de ceux qui bénéficient d'une autorisation) s'expose à des poursuites.

Brèves

Semi-marathon

Le 36ème semi-marathon du May-sur-Evre se déroulera le **dimanche 26 juin.**

2 courses :

Le semi-marathon et le 8 km populaire. Le départ se fera du stade à 9 heures. Système de chronométrage à puces. Récompense pour tous les arrivants : tee-shirt technique.

Inscriptions

Par courrier
Monsieur Sylvio LEPAIN
61 rue Pasteur
49122 LE MAY-SUR-EVRE
Par mail
semimarathondesmauges@gmail.com

Cours d'informatique

A partir de mi-septembre, seront mis en place des cours d'informatique (initiation, traitement de texte, Internet, création de calendrier personnalisé sur Publisher, réseaux sociaux…)
Pré-inscription et renseignements à la mairie (02 41 63 80 20).

Erratum

Suite à l'enquête sur le transport solidaire, distribuée avec Le May Infos n°13, une erreur s'est glissée ! Il est évident que ce service ne concerne pas que les personnes retraitées. Alors si vous êtes intéressé(e)s, n'hésitez pas à contacter la mairie au 02 41 63 80 20.

Composter, c'est réduire vos déchets

En ce moment, 20 € offerts pour l'achat d'un composteur.
Appelez le **0 800 97 49 49** (numéro vert). Trier c'est futé !

Brèves

Baby-sitting

Vous souhaitez faire garder vos enfants pour une ou plusieurs heures, n'hésitez pas à contacter les responsables pour obtenir la liste des baby-sitters :

Magali ARSEAU
02 41 56 33 50
ou
Manuella PASQUIER
02 41 63 13 98

Pour devenir baby-sitter

Tu as minimum 16 ans (ou tu vas avoir 16 ans en 2011), ce message s'adresse à toi.

Pendant les vacances de la Toussaint, une soirée d'information sera organisée afin d'apprendre les différents gestes de puériculture, les gestes d'urgence et de prévention en cas d'accident domestique. Cette soirée est obligatoire pour devenir baby-sitter.
Si cela t'intéresse, n'hésite pas à te faire inscrire auprès de :

Magali ARSEAU
02 41 56 33 50
ou
Manuella PASQUIER
02 41 63 13 98

CATM

Dates à retenir pour les adhérents :

- méchoui : le mercredi 14 septembre à Blanchard Vieux (à Bégrolles-en-Mauges),

- concours de belote : le vendredi 18 novembre au Centre socio-ludique au May-sur-Evre.

La Batterie Fanfare dans le bon tempo

2 concerts

Samedi 30 avril et dimanche 8 mai, et comme tous les ans à pareille époque, la Batterie Fanfare (BF) du May-sur-Evre s'est donnée en spectacle au centre socio-ludique. Ces deux concerts ont rassemblé au total environ 700 personnes. Cette fois-ci, pas de sketchs, ni de "théâtre" mais une mise en scène sobre, accompagnée de diaporama non dénué d'humour.

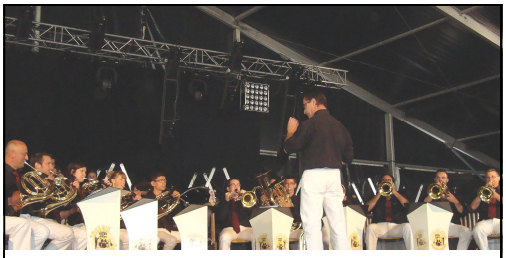

La BF lors du Grand Prix National à Marans

L'objectif ?

Présenter la vie de la Batterie Fanfare, ses voyages, ses sorties, ses coulisses, ses supporters… Au son de l'orchestre, au poids des mots, s'est rajouté le choc des photos ! Pour Jacques Barré, nouveau Président de l'Énergie Musique, l'objectif a été atteint à tout point de vue : salles pleines, public heureux, musiciens satisfaits.

Objectif atteint à Marans

Pour Didier Bellot, le chef d'orchestre, l'objectif était d'obtenir un 12ème Grand Prix National… Objectif amplement atteint ! Les 10 jurés ont classé le May en 1ère position. Pour la 5ème fois, la BF obtient donc la 1ère place du concours national et redevient championne de France des Batteries Fanfares ! Didier Bellot a obtenu, à cette occasion, un énième prix de direction, prouvant au passage qu'il n'y a pas de grands orchestres sans grands chefs d'orchestre.

Un grand merci

Merci à la trentaine de supporters venus nous encourager et merci aux maytais présents lors de l'apéritif concert improvisé le lundi de la Pentecôte...

A vos agendas !

Août

SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21
Carisport

Septembre

VENDREDI 2
Rétrospective des animations de l'été

LUNDI 5
Rentrée des classes

DIMANCHE 18
Vide Grenier

Octobre

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3
Fête de la fressure

SAMEDI 8
Arthur Ribo en concert

DIMANCHE 9
Randonnée de la fressure

LUNDI 10
Don du sang

DIMANCHE 16
Repas des anciens

DIMANCHE 30
Troc aux plantes

Carisport : 20 ans déjà !

Daniel DELAUNAY, en tant que Vice-Président de Carisport, a accepté de se prêter au jeu des questions-réponses au sujet des 20 ans de CARISPORT.

Pouvez-vous nous rappeler l'origine de Carisport ?

Carisport a été créé en 1992 à l'initiative de Claude Delaunay et 6 autres personnes.

L'idée a germé à l'issue d'une rencontre avec des jeunes handicapés au centre de formation de football de Laval et les joueurs du club. Certains handicapés n'avaient pas les moyens financiers pour pratiquer à nouveau un sport.

Le but de Carisport est né : venir en aide aux handicapés pour faire du sport en facilitant l'accès aux équipements sportifs adaptés. Le Club de Laval sera partenaire du tournoi dès la première année.

Quelle est l'évolution du tournoi ?

Au fil des ans, le second objectif a été de fédérer d'autres communes afin d'accueillir d'autres équipes et d'étoffer ce tournoi. Ceci a été possible notamment grâce à la réalisation du terrain de foot par la Municipalité.

Aujourd'hui, 12 communes reçoivent 12 équipes au sein de familles d'accueil qui s'engagent sur 3 à 4 jours. Ce tournoi, le seul pour cette catégorie, est reconnu par le milieu du football et par les centres de formation. Nous voyons certains clubs revenir pour la 19ème ou 20ème fois !

Quel bilan peut-on faire pour les 20 ans ?

Au niveau financier, grâce à tous, nous avons redistribué au total 410 601 € pour 190 projets pour des associations de sport adaptés ou encore de réinsertion. L'association a ainsi été reconnue d'utilité publique en 2009.

D'un point de vue humain, les résultats sont aussi en évolution en termes d'ambiance et d'attractivité du public. On offre un spectacle pour tous avec une connotation caritative qui incite aussi à se déplacer (entrée et parking gratuit).

Et cette année, une commission des festivités a été créée.

Et si on parlait des parrains ?

Les parrains ont un rôle très important, ils sont un modèle et un facteur de motivation pour les jeunes handicapés.

Cette année encore, nous avons deux parrains issus du sport valide et handi… mais je vous laisse le soin de venir à Carisport pour découvrir ces parrains 2011, qui seront à la hauteur de cet évènement.

Les actions particulières liées aux 20 ans de Carisport

Lors du tournoi, nous aurons la participation de la Batterie Fanfare du May, des animations avec des vols en hélicoptère et en montgolfière.

Deux tribunes supplémentaires seront installées et la partie "fête" sera agrandie. Concernant les bénévoles, un match de gala avec Cholet Basket, suivi d'une soirée festive, leur sera offerte au cours du mois de septembre pour les remercier.

Une dernière information ?

Oui, il fera beau… donc nous vous attendons nombreux les 21 et 22 août prochains sur les quatre stades : Le May-sur-Evre, Saint-Léger-sous-Cholet, Jallais et Bégrolles-en-Mauges.

L'équipe du SCO Angers vainqueur de carisport en 2010

Brèves

En K Danse

Gala de danse

Cette année, les élèves d'En K Danse vous présenteront leur gala le vendredi 24 juin, le samedi 2 juillet et le dimanche 3 juillet à l'Espace culturel Léopold Sedar Senghor. Renseignements au 06.59.02.78.32 ou 02.44.09.34.23.

Inscriptions

Jeudi 23 juin de 17h30 à 20h
Samedi 25 juin de 11h à 13h
Salle de motricité de l'école Jean-Moulin.
Renseignements au 06.59.02.78.31 ou 02.44.09.34.23.

Énergie Tennis de table Le May-Jallais

Quelques dates

Vendredi 24 juin à 20h30 : Assemblée Générale au Cercle Jeanne d'Arc-rue Honoré-Neveu
Samedi 25 juin : pique-nique à La Giraudière

Saison 2011/2012

La section Tennis de table Le May-Jallais compte 70 licenciés répartis en 7 équipes adultes et 3 ou 4 équipes jeunes. Les entraînements et les matches se déroulent Salle Michel-Beignon - rue Honoré-Neveu. Les entraînements reprendront fin août (jeudi 25 pour les adultes, vendredi 26 pour les espoirs et mardi 30 pour les jeunes et les espoirs).

Informations

Claude TERRIER
06.13.24.56.96

Yves SOURICE
02.41.63.26.65

École Notre-Dame

Voici en bref, quelques moments forts choisis parmi d'autres, qui ont marqué cette dernière période.

Le repas "bol de riz"

Ce repas a réuni 200 enfants et une trentaine d'adultes et fut un véritable succès. Grâce à cette belle action de solidarité, 600 € seront versés au profit des enfants d'Haïti et du Guatemala.

Spectacle des enfants

La soirée théâtre présentée par les élèves du cycle 3, le conte sur la gourmandise présenté par les PS2 et MS et le spectacle musical "au royaume des Mangetous" créé par les CP et CE1 ont ravi les parents spectacteurs, époustouflés par la capacité des enfants à mémoriser, vaincre sa peur et forcer sa voix devant un public.

Le royaume des Mangetous

Excellents résultats des CM2

Les CM2 se sont distingués cette année par leurs excellents résultats aux évaluations nationales : 86 % des élèves ont des acquis solides *(voire très solides pour une majorité)* en français et 93 % en mathématiques. Les enseignants les félicitent pour ce très bon travail et leur souhaitent une bonne rentrée en 6ème.

Remerciements

Avant de refermer cet article, l'équipe enseignante de l'école Notre-Dame remercie tous les parents qui se sont investis, toute l'année, pour faire de l'école un lieu de vie, de rencontres et d'apprentissages. Merci aux bénévoles de l'action "lire et faire lire", à celles qui, chaque soir, ont aidé des enfants à apprendre leurs leçons. Merci aux responsables de la bibliothèque qui cette année encore ont accompagné les élèves de PS2 et MS dans leur voyage lecture. Et merci à la municipalité qui nous apporte son soutien financier.

Bonnes vacances reposantes à tous pour redémarrer la rentrée plein d'énergie !

Dates à retenir

Portes ouvertes
vendredi 2 septembre
de 17h30 à 19h

Rentrée scolaire
lundi 5 septembre

Fête de rentrée
vendredi 9 septembre
à 18h30

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à visiter le site :

http://www.ec49.org/ecole-notredame-lemay.

Christine GERMON
Directrice de l'école Notre-Dame

École Jean-Moulin

Déjà le mois de juin… L'année scolaire est pratiquement terminée et la citation de Marcel Proust *"les jours sont peut-être égaux pour une horloge, mais pas pour un homme"* reflète bien la réalité ! Que de choses accomplies, une fois de plus, à l'école Jean-Moulin, différentes chaque année mais riches pour les enfants.

La fête de l'école
La fête de l'école aura lieu le samedi 25 juin au Parc des Sports. Les maternelles qui travaillent sur le thème des Indiens vont transporter les spectateurs dans le monde de ce peuple qui fait rêver tous les enfants… Les élèves de l'élémentaire vous présenteront un spectacle sur différents sports.

Encres Vives
Les CM2 ont écrit un petit roman intitulé *"une semaine mouvementée"*. Le mardi 14 juin, les écrivains d'Encres Vives et des journalistes sont venus en discuter.

Fête des parents
Le vendredi 17 juin a eu lieu en maternelle, la fête des parents où un goûter festif, préparé par les enfants, était servi. A cette occasion, les parents ont également pu découvrir toutes les productions réalisées par les enfants sur le thème des Indiens.

Les maternelles en visite à Bisonland aux Cerqueux sous Passavant

Marche
Le jeudi 30 juin, tous les élèves des classes élémentaires feront une marche pour finir l'année scolaire ensemble.

Les grandes sections
Les grandes sections découvriront leur future classe de CP pour l'année prochaine. De quoi appréhender la rentrée plus sereinement.

Les CP/CE1
Les classes de CP et CP/CE1 ont retrouvé leurs correspondants à l'Étang des Noues.

Tournoi de handball
Le tournoi de handball touche à sa fin. Dix équipes se sont affrontées dans un bon esprit et bientôt aura lieu la finale !
Bravo à tous pour ce joli tournoi.

Remerciements
Merci aux parents de l'Association qui se démènent pour les enfants de l'école. Merci aux délégués de parents d'élèves pour leurs interventions au sein des conseils d'école. Merci aux ATSEM pour leur travail discret mais efficace avec les enfants.

Bon vent
Bon vent à Danielle qui prend une retraite bien méritée après s'être occupée de la garderie périscolaire de l'école Jean-Moulin avec beaucoup de professionnalisme.

Bonne chance
A tous les CM2 qui l'année prochaine iront en 6ème !

Toute l'équipe éducative vous souhaite de très bonnes vacances.

Gilles CHAMBIRON
Directeur de l'école Jean-Moulin

Brèves

Exposition sur l'industrie de la Chaussure

Suite à l'exposition sur l'industrie de la Chaussure, qui a eu lieu au May-sur-Evre au mois d'avril dernier, un livret, résumant le contenu de cette exposition sera disponible à la Mairie début septembre.

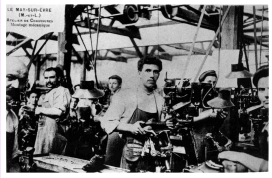

Maychantant

L'association Maychantant vous propose un concert à l'occasion de la fête de la Musique, le jeudi 30 juin

- à 17h30 au Foyer Logement de la Grande Fontaine,
- à 18h30 devant la Mairie,
- à 19h15 sur l'esplanade de l'espace culturel Léopold Sedar Senghor.

Prestation gratuite. Venez nombreux.

Revivez vos classes de neiges…

Vous voulez revivre vos classes de neige ou celles de vos enfants, réservez votre soirée du 10 novembre.
Pour plus d'informations contacter Etienne Fradin -APEL Notre-Dame- au 02 41 70 78 08 ou Antoine Quesson au 02 41 63 84 76 ou adresser un mail à classesdeneignesaintjoseph@gmail.fr.

Fenêtre ouverte = danger

Ne laisser jamais un enfant seul près d'une fenêtre ouverte ou sur un balcon… chaque année des enfants meurent ou se blessent gravement en tombant.

Brèves

Énergie Nihon Taï Jitsu

Venez découvrir cet art martial français, en toute simplicité, sécurité et convivialité !
Dans cet art complet et efficace, on retrouve les meilleures techniques d'atémis, de clés et de projections adaptées au self-défense.

Initiation gratuite

Tout au long de l'année, l'initiation est gratuite et ouverte à toutes les personnes de plus de 14 ans (sur présentation d'un certificat médical).

Inscriptions

le jeudi 8 septembre
à 19 heures
au cercle Jeanne
24 rue Honoré-Neveu

Renseignements

http://club.sportsregions.fr/ntj49

Statistiques

Demandeurs d'emploi inscrits au 15 juin : 175

- hommes : 101
- femmes : 74

Urbanisme (du 1er mars au 31 mai)
Permis de construire : ***19*** dont :

- agrandissements : 9
- constructions maison: 2
- bureaux/locaux professionnels : 3
- bâtiments agricoles : 5

Déclarations de travaux : ***19*** dont :

- abris de jardin : 6
- modifications extérieures (façades, clôtures, toitures) : 9
- agrandissements : 4

Nouvel adjoint

Depuis le 31 mars, Christian DAVID est adjoint délégué aux finances et à l'administration générale.

Collège Saint-Joseph

Deux temps forts en cette fin d'année :
Pour les classe de 4ème
Fin mai, les élèves de 4ème ont accueilli, durant une semaine, 52 anglaises du Collège de Bournemouth - dans le cadre de notre échange traditionnel - et qui ont été reçues dans les familles. Cela faisait bien longtemps que le collège n'avait attiré autant d'élèves d'Outre-Manche… "L'échange Angleterre" semble connaître une nouvelle jeunesse !

Les élèves de 4ème avec leurs correspondantes lors du dernier jour : le lundi 30 mai

Pour les classe de 3ème
La dernière semaine du mois de mai, les élèves de 3ème ont passé l'épreuve d'Histoire des Arts (HDA) comptant pour le Brevet des Collèges. Pour la première fois, cette épreuve est obligatoire et se déroule sous la forme d'un oral, présenté devant un jury de deux enseignants de l'établissement. C'est réellement une épreuve qui lance le Brevet. La tension des élèves est palpable d'autant que le face à face avec un jury peut créer de l'appréhension par rapport à une épreuve écrite.

Une rentrée scolaire 2011 contrastée et tournée vers la mobilisation et l'unité civique
L'aspect positif et encourageant pour le collège sera une remontée des effectifs - autour de 225 élèves - avec une forte promotion d'élèves de 6ème (68 à 70 élèves répartis en trois classes).
Toutefois, le côté plus sombre de cette rentrée est la fermeture annoncée d'une classe en 4ème et cela malgré des effectifs prévisionnels en hausse (+ 19 élèves).

Les restrictions budgétaires
La politique gouvernementale de restriction budgétaire engagée l'an passé se poursuit en 2011/2012. Elle se concrétise par des suppressions de poste. Cette stratégie provoque des non ouvertures de classe mais aussi des fermetures de classe, voire d'école, et une augmentation du nombre d'élèves par classe. Ce processus commence à nuire à la qualité de la formation de nos jeunes. La réalité budgétaire et économique n'est plus du tout en phase avec la pédagogie demandée et attendue par chacun.

Malgré les sirènes d'alarme tirées par les professionnels de l'éducation -privée comme publique- le ministère de l'Éducation nationale veut poursuivre cette politique de restriction des postes en 2012 et 2013….

A ce jour, la mobilisation est l'affaire de tous, école privée, école publique, parents, professionnels de l'éducation et hommes politiques.

Jean-Luc CREPIN
Chef d'établissement

Conseil des jeunes

Le samedi 14 mai, à Saint-Léger-sous-Cholet, les conseils des jeunes des communes de Cholet, la Tessoualle, le May-sur-Evre, Trémentines et Saint-Léger-sous-Cholet se sont réunis.

But de cette rencontre
Cette rencontre avait pour but la présentation de chaque commune par les jeunes conseillers municipaux. Ils ont ainsi pu évoquer, à l'aide de diaporama, les différents projets réalisés et ceux à venir.

Jeu de piste
Un jeu de piste, mélangeant les jeunes des cinq communes, a été organisé avec des questions sur la Communauté d'Agglomération du Choletais (CAC). Le bon investissement de chaque équipe a permis de répondre de façon cohérente à toutes les questions et a ainsi prouvé la bonne implication de chaque jeune au sein de sa commune.

Rendez-vous est pris en 2013 *(les jeunes sont élus pour 2 ans)* pour un autre échange entre les conseillers municipaux d'enfants et de jeunes de la CAC.

Les jeunes élus aux conseils municipaux des 5 communes de la CAC.

Club des jours heureux

Voyage en Turquie

Du 7 au 17 mai, 42 personnes du Club des jours heureux sont parties en voyage en Turquie… que de souvenirs qu'ils pourront raconter et se remémorer lors des prochaines animations…

Programme à venir

23 août : journée des retraités du canton au Pin-en-Mauges.

30 août : ouverture du club au Foyer-Logement avec parties amicales de belote ou autres jeux.

1er septembre : concours de belotes des sociétaires.

8 septembre : sortie à Chalonnes (petit train) - St Augustin des Bois (repas) et Montjean (bateau)

15 septembre : après-midi dansant au May-sur-Evre.

22 septembre : concours de belote des sociétaires.

29 septembre : concours de belote à la Jubaudière avec les clubs de Bégrolles et du May.

Brèves

Classe 81

La classe 81 fête ses 50 ans le samedi 24 septembre 2011.
Un lunch et une soirée dansante sont prévus.
Toute personne concernée peut se renseigner auprès de :

Miguel Bourasseau
02 41 63 25 79
Martine Lumineau
02 41 63 10 35
Janine Brouard
02 41 63 11 34

Horaires de La Poste cet été

Du lundi 25 juillet au samedi 20 août, les horaires d'ouverture du bureau de La Poste seront réduits. Le bureau de Poste sera ouvert du lundi au vendredi, uniquement les après-midi, de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h. Pas de changement pour les boîtes postales.

Avis aux associations

Afin de simplifier vos démarches, les formulaires de réservation du centre socio-ludique et de matériel sont mis à votre disposition sur le site de la commune www.lemaysurevre.com dans l'onglet association.

Rappel
Pour les demandes de matériel, déposer votre demande, à la mairie, minimum 15 jours avant la manifestation

Prochain "Le May Infos"
Les associations qui désirent faire paraître des informations devront adresser leur article avant le jeudi 15 septembre à communication@lemaysurevre.com pour une parution début octobre.

Retour sur...

Troc aux plantes du dimanche 15 mai où une cinquantaine d'exposants a pu échanger plantes et produits artisanaux. Prochain troc aux plantes : le dimanche 30 octobre.

Cérémonie du 8 mai.

L'énergie musique lors de la cérémonie du 8 mai.

Don du sang du mardi 24 mai. Merci aux 87 donneurs bénévoles (dont 6 nouveaux). Prochaine collecte de sang le lundi 10 octobre.

Flash mob organisée par l'association En K Danse sur la place Travot à Cholet le samedi 14 mai dernier et qui a réuni 240 danseurs dont 104

La Batterie Fanfare a obtenu son 5ème titre national lors des Grands Prix Nationaux à Marans, les 11 et 12 juin.

Les CM2 de l'école Notre-Dame au Lac de Gaube (dans les Pyrénées) fin mai.

Week-end jeunesse des 4 et 5 juin

Jeunes du conseil municipal du May, entourés des Maires de Cholet, du May et de Saint-Léger, lors de la rencontre avec les conseils des jeunes de la CAC, le samedi 14 mai.

Retrouvez toutes les photos du Week-end Jeunesse sur le site de la Commune : **www.lemaysurevre.com**

Le May Infos n°14 - juin 2011
Magazine trimestriel réalisé par le service communication de la mairie
02 41 63 80 20
communication@lemaysurevre.com
Tirage : 1800 exemplaires
Photos : service communication de la mairie, club photo et libre de droit
Mise en page et impression : service communication de la mairie
Distribution : agents municipaux